

A Toulouse, le 22 Avril 2009

DECLARATION FO AU CE LATECOERE DU 22 AVRIL 2009 FO quitte la séance !

Exceptionnellement le syndicat FO a demandé de prendre la parole en début du Comité d'Entreprise pour faire part de **son mécontentement**.

Force est de constater que **nous ne sommes pas entendus**.

Depuis le début des annonces de baisse de charge, nous vous rappelons que les informations doivent être transmises **en priorité** aux représentants du personnel. Nous constatons pourtant encore l'annonce par diffusion informatique des **mesures sur l'emploi que vous envisagez de mettre en place sur les trois établissements de la Société**.

Les décisions telles que les périodes de congés, les HS et les heures d'équipe vous appartiennent, nous vous le concédons.

Par contre les mesures qui portent sur le CET ou le DIF modifient les accords que nous avons signés.

A ce jour vous communiquez sur ce sujet sans avoir au préalable dénoncé ces accords, ni même avoir convoqué les partenaires sociaux pour aborder ces points. Vous connaissez notre **attachement à la politique contractuelle**. Comment ne voulez-vous pas que FO réagisse ?

Lors du dernier Comité d'Entreprise, il y a un mois, **FO** a émis un **avis défavorable** sur le **plan de formation** et demandé qu'il soit revu en fonction de la situation que traverse la Société.

Depuis, **FO** est dans l'attente d'une **version revue et corrigée** de ce plan. **Un mois de perdu** alors que le besoin de former le personnel pour mettre en œuvre les mobilités internes est de plus en plus pressant.

Dès l'annonce des baisses importantes de cadences, **FO** a demandé des **informations chiffrées sur les charges réelles** de production. Votre réponse de Vendredi dernier ne comprenait que les conséquences sur les effectifs production et mesures sociales.

Vous connaissez les prérogatives que donne le Code du travail au Comité d'entreprise.

Vous ne nous fournissez que des **informations parcellaires insuffisantes** à l'analyse de la situation : le doute s'installe ! que nous cachez-vous ?

FO constate également que **l'externalisation et le délestage** de charge **se poursuivent**, malgré vos annonces de blocage.
Comment pensez-vous instaurer un climat de confiance ?

Les élus de **FO** vous demandent de **respecter les prérogatives** des représentants du personnel et de **reprendre un dialogue social constructif**.

FO refuse

- votre politique de mise devant le fait accompli.
- de donner un avis sur les mesures sociales

FO dénonce la dernière note au personnel n° R0215NS-M V/PB **ce qui la rend inapplicable**.

A ce titre nous nous voyons dans **l'obligation de quitter cette réunion** pour marquer notre mécontentement et nous vous demandons de **reporter celle-ci à une date ultérieure** afin de pouvoir nous communiquer les informations demandées.